

***Prêtre catholique
en Europe occidentale aujourd'hui :
un « métier » en constante mutation***

Arnaud Join-Lambert

Lorsque la théologie pratique se frotte au thème des mutations des religions et des identités religieuses, elle ne sait plus où donner de la tête, tant la notion de mutation traverse toutes les recherches de la discipline. S'il est un personnage essentiel, depuis la société médiévale jusqu'au ^{xx}e siècle, qui a vu ses conditions de vie et de travail bouleversées ainsi que son identité, c'est bien le prêtre diocésain. Ce n'est pas le seul dans ce cas, mais les mutations sont ici fondamentales. Je me propose de détailler rapidement cette évidence, puis de caractériser cela par la notion de « professionnalisation » que l'on rencontre dans la quasi-totalité des études sur le sujet, et enfin d'évoquer quelques pistes d'un questionnement théologique lui aussi en pleine mutation.

I. UNE ÉVIDENCE : LE PRÊTRE DIOCÉSAIN D'HIER A DISPARU

Il n'est pas nécessaire de détailler ce point car plusieurs études importantes ont porté sur ce sujet. Je pense ici d'abord à la fameuse *Histoire des curés* dirigée par Nicole Lemaitre¹. Dans une perspective

1. N. LEMAITRE (dir.), *Histoire des curés* (Nouvelles Études Historiques), Paris, 2002.

destinée à un large public français, on peut se référer à l'*Enquête sur le clergé d'aujourd'hui* de la journaliste Monique Hébrard². S'il fallait choisir quelques mots pour caractériser la mutation déjà effectuée et encore en cours, disons que le prêtre est passé de l'omniprésence à la discrétion, et de l'omnipotence à la proposition. Ceci n'est valable que dans les territoires historiquement catholiques en Europe.

1. De l'omniprésence à la discrétion

Rien de plus efficace pour percevoir cette omniprésence que de recourir aux tableaux et plus récemment aux photos. Y compris lorsqu'il n'y a aucune intention apologétique, les scènes de la vie ordinaire, surtout dans le monde rural et les bourgs, nous présentent un curé omniprésent. Il est là de la naissance à la mort, en passant par les grandes étapes de l'existence. Il est souvent chargé de l'éducation par le système des catéchismes. Petit notable incontournable de la vie sociale, il régit bien plus que les âmes qui lui sont confiées. L'ensemble de la vie sociale est rythmé par des temps forts (dimanches, fêtes liturgiques, événements familiaux et communaux) dans lesquels le curé occupe une place prépondérante. Certains parlent pour ce contexte de chrétienté de temps « agro-liturgique³ ». Une splendide illustration en est donnée par le tableau bien connu de Jules Breton, *La Bénédiction du blé en Artois*⁴.

Il suffit de regarder autour de soi ou dans les médias pour constater la disparition de tout cela. La présence des prêtres s'est faite discrète, voire effacée. La disparition des signes religieux distinctifs comme la soutane, la vente ou la sécularisation de nombreux presbytères et la disparition des écoles paroissiales en milieu rural ont contribué à un certain anonymat du prêtre.

2. M. HÉBRARD, *Enquête sur le clergé d'aujourd'hui*, Paris, 2008.

3. P. DONDELINGER, « Volkstümliche Formen von Tagzeitenliturgie im Wandel der Zeit », dans M. KLÖCKENER – Br. BÜRKI (éd.), *Tagzeitenliturgie. Ökumenische Erfahrungen und Perspektiven*, Fribourg, 2004, p. 275-302, ici p. 287-292.

4. Au musée d'Arras, nombreuses reproductions sur Internet. Voir aussi dans St. HEIDEMANN, *Le Prêtre Image du Christ. À travers quinze siècles d'art*, Paris, 2009, p. 159-160, mais y manque le tiers droit du tableau. D'ailleurs, ce livre d'art est en fait militant, proposant à la réflexion une supposée « unique » figure du prêtre, intemporelle et décontextualisée, par opposition à toute autre figure historique et surtout contemporaine. La quasi-totalité des auteurs sont des traditionnalistes. L'art est ici au service d'un projet théologico-politique.

2. De l'omnipotence à la proposition

Cette mutation est une manière de formuler autrement le point précédent. Il y aurait là aussi de nombreux exemples. Je propose celui des « bulletins de non-catholicité » dans les hôpitaux catholiques. Dans la première moitié du xx^e siècle à Bruxelles, le directeur informait l'aumônier au moyen d'un formulaire standard si un patient « a[vait] déclaré ne pas professer le culte catholique, ainsi que le spécifie le billet du lit du malade ⁵ », pour ne pas recevoir de visite. La mutation est ici totale, puisqu'il faut maintenant faire appel explicitement à l'aumônier pour en recevoir la visite.

Dans les pays francophones européens, le vocabulaire de la « proposition » s'est d'ailleurs imposé depuis 1996 ⁶, pour décrire une nouvelle attitude pastorale des prêtres et des autres catholiques par rapport à leur entourage ou aux personnes qui les sollicitent ⁷. L'expression « proposer la foi » semble en effet communément admise par les Églises des sociétés occidentales européennes (et québécoise) pour qualifier leur mission d'évangélisation dans un contexte de postchrétienté.

3. Changement de contexte et chute « démographique »

La chute vertigineuse du nombre de prêtres dans les pays occidentaux européens est un phénomène bien connu aux causes multiples et

5. Les billets auxquels je me réfère datent de 1929 et ont été remplis à l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles.

6. LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, Paris, 1996 ; Cl. DAGENS, « Proposer la foi dans la société actuelle. Un projet pour l'Église au seuil du XXI^e siècle », dans *Nouvelle Revue Théologique*, 121 (1999) p. 372-385.

7. Voir H.-J. GAGEY, « Proposer la foi, partager l'Évangile », dans G. ROUTHIER – M. VIAU (éd.), *Précis de théologie pratique* (Théologies pratiques), Québec – Bruxelles, 2007, p. 307-320 ; A. JOIN-LAMBERT, « Évangélisation et liberté de conscience. Mutation des paradigmes dans l'Église catholique en France », dans J.-B. MARIE – P. MEYER-BISCH (éd.), « Un nœud de libertés. Les Seuils de la liberté de conscience dans le domaine religieux » (*Interdisciplinaire*, 30), Bruxelles – Zurich, 2005, p. 179-192 [en italien dans *Orientamenti pastorali* n° 9 (2005), p. 12-25] ; H. MÜLLER – N. SCHWAB – W. TZSCHEETZSCH (éd.), *Sprechende Hoffnung – werdende Kirche. Den Glauben vorschlagen in der heutigen Gesellschaft*, Ostfildern, Schwabenverlag, 2001.

complexes⁸. Rien n'a pour l'instant enrayé cette tendance. Il faut donc inventer de nouvelles manières de faire vivre les communautés chrétiennes avec au bout du compte environ cinq à dix fois moins de prêtres en deux générations.

Quant aux mutations du contexte socioreligieux, l'effacement progressif de la communauté chrétienne locale affecte tous ses membres actifs, mais surtout ceux et celles qui se sont consacrés à la faire vivre⁹. Les prêtres sont en première ligne et à temps plein dans cette mutation. Leur place évolue aussi suivant le renversement du rapport entre l'institution ecclésiale et la société. Leur influence n'a jamais été aussi réduite depuis le Moyen Âge. Et pourtant, ils sont sollicités encore abondamment, à tel point qu'ils ne peuvent pas répondre à toutes les demandes.

II. UNE NOUVEAUTÉ : LE PRÊTRE SE « PROFESSIONNALISE »

Dans le monde francophone, un évêque a fait claquer comme un défi le mot de « métier » accolé à celui de « prêtre ». Mgr Hippolyte Simon (diocèse de Clermont) l'a utilisé en 2001, surtout pour montrer l'éclatement des compétences nécessaires aux prêtres diocésains dans la société contemporaine¹⁰. Depuis, l'expression est assez courante, et ce dans plusieurs aires linguistiques¹¹, sans pour autant qu'elle soit pleinement satisfaisante.

8. En bref pour les pays entièrement ou partiellement francophones : en Belgique de 10 404 prêtres diocésains en 1960 à 4 132 en 2008, de 9 141 religieux en 1973 à 3 476 en 2008 ; en France de 19 826 diocésains en 1999 à 14 353 en 2009 ; en Suisse de 2 877 diocésains en 1970 à 1 607 en 2008.

9. J'ai développé longuement ce point ailleurs, cf. A. JOIN-LAMBERT, « Quels prêtres pour quels chrétiens ? Une réflexion de théologie pastorale », dans *Revue théologique de Louvain*, 38 (2007), p. 373-396.

10. Cf. H. SIMON, *Libres d'être prêtres* (coll. Interventions théologiques), Paris, 2001, p. 92-101.

11. Par exemple L. DIOTALLEVI, « Abitare la crisi. "La professione" del prete in un tempo di transizioni », dans *La Rivista del clero italiano*, 91 (2010), p. 286-295 et 370-384.

1. Une caractéristique des études récentes en sociologie religieuse

En sociologie francophone, les travaux de Céline Béraud sont incontournables¹². Elle a voulu étudier le statut et la condition socioprofessionnelle des prêtres en France, contribuant ainsi aux recherches sociologiques sur les professions marquées par une dimension vocationnelle. La crise touchant le clergé est ainsi insérée dans une tendance sociétale plus large, celle des « métiers inspirés », provoquant une mutation profonde de la « vocation¹³ ». Cette mutation peut se résumer par la formule imagée : « de l'homme-orchestre au chef d'orchestre ». Et ce métier requiert des compétences nouvelles, réellement professionnelles. Céline Béraud montre aussi combien les nouveaux prêtres sont de leur époque, marqués par une revendication au bonheur, à l'épanouissement. Cela se traduit concrètement par la revendication d'un certain temps pour soi, d'un logement qui soit un réel espace privé, de loisirs et de vacances, et même... du droit à la retraite¹⁴. Il ressort enfin clairement de cette étude que les prêtres rencontrés sont heureux de leur vie, tout en étant conscients des charges croissantes qui pèsent sur eux.

On trouve des caractéristiques similaires dans la recherche doctorale menée en Allemagne¹⁵ par Karsten Lenz¹⁶. L'angle d'approche est très clairement la notion de profession et de professionnalisation, ancrée dans le domaine de la sociologie du travail. L'auteur établit une typologie des motivations en cernant le « pour quoi » et le « pourquoi » devenir prêtre. En sont issus trois types de prêtres : le converti (« der Konvertit », dont la « conversion » a consisté à envisager la prêtrise

12. C. BÉRAUD, *Le Métier de prêtre*, Préface Jean-Paul WILLAIME, Paris, 2006 ; EAD., *Prêtres, diacres, laïcs, une révolution silencieuse dans le catholicisme français*. Paris, 2007.

13. *Ibid.*, p. 33-34.

14. *Ibid.*, p. 117-134.

15. Pour l'Autriche, voir l'étude de référence du théologien pratique P.-M. ZULEHNER, *Priester im Modernisierungsstress. Forschungsbericht der Studie Priester 2000*, Ostfildern, 2001. Pour l'Italie, voir une analyse très précise du théologien pratique Luca Bressan, à partir d'une vaste enquête auprès de 650 prêtres et 1 000 séminaristes ! L. BRESSAN, « Preti del nuovo millennio. Alcuni dati di una recente inchiesta italiana sui preti e sui seminaristi con le prime (grandi) questioni che pongono », dans *La Scuola Cattolica*, 134, n° 3 (2006), p. 393-436. Auparavant le dossier « Preti : istantanea di una figura in movimento », dans *La Scuola Cattolica*, 130 (2002), p. 421-569.

16. K. LENZ, *Katholische Priester in der individualisierten Gesellschaft* (Analyse und Forschung. Sozialwissenschaften), Konstanz, 2009.

pour soi-même à la suite d'un processus intellectuel ou mystique) ; l'intellectuel (pour traduire « der Reflexive », dont la démarche est issue d'une réflexion plus systématique) ; et l'élu, ou l'appelé (pour traduire « der Berufene », convaincu de l'appel ou vocation à devenir prêtre). Que retenir de cette recherche ? L'étude met en avant le fait que tous les prêtres ont envie d'aider les êtres humains et se conçoivent comme représentants de l'Église, mais aussi qu'ils pensent que l'Église est avant tout porteuse d'aspects transcendants. Cet engagement au service d'une transcendance dépasse tous les particularismes de régions et d'âges. Les motifs de nécessité de survie (*Versorgungsberuf*, ici « métier alimentaire ») et de promotion sociale ont disparu, laissant place à des motivations très individuelles. La répartition des prêtres en trois types n'efface pas la très grande diversité des motivations et des itinéraires. Leur vision du ministère de prêtre est, en revanche, relativement homogène. Aucun prêtre interviewé ne parle de « doute » sur le bien-fondé de son choix et de son « métier », mais tous évoquent des difficultés directement liées à ce « métier »¹⁷.

2. La quadrature du cercle sur le terrain

Depuis les années 1960, les responsables ecclésiaux et les théologiens s'interrogent régulièrement sur l'identité, la mission et l'avenir du prêtre diocésain. Ces réflexions sont en constante évolution¹⁸. Je voudrais présenter brièvement¹⁹ ici une recherche menée de 2006 à 2010 auprès de prêtres en Belgique francophone²⁰. Elle pourrait se résumer par la mise en exergue de tensions spécifiques au clergé engagé en pastorale territoriale multitudiniste – c'est-à-dire destinée à tous – à l'aide d'un constat : un même prêtre accomplit plusieurs types

17. Voir ma présentation plus développée dans un bulletin à paraître dans les *Ephemerides theologicae lovanienses* en 2012 : « Prêtres catholiques en Europe occidentale au XXI^e siècle. Aperçu des publications de recherche et de vulgarisation actuelles. »

18. Cela fait déjà dix ans que L. BRESSAN a publié son article très éclairant : « Preti di quale chiesa, preti per quale chiesa. Mutamenti di funzione, mutamenti di identità nelle figura presbiterale odierna », dans *La Scuola Cattolica*, 130 (2002), p. 507-538 [numéro thématique *Preti : istantanee di una figura in movimento*].

19. La présentation et l'analyse complètes seront publiées dans « Tensions endemic to the current diocesan priestly ministry. Hypotheses and prospects for differentially ordained ministries », dans un ouvrage collectif à paraître en 2012.

20. Dans le diocèse de Namur en 2010, dans le vicariat de Bruxelles du diocèse de Malines-Bruxelles en juin 2006 et en décembre 2009, dans le diocèse de Liège en mai 2006, auprès de prêtres venant d'ailleurs au service des quatre diocèses belges francophones en novembre 2008.

de ministères qui sont, en fait, fondamentalement différents (les sociologues parlent d'une coexistence de plusieurs « métiers »). Sont repérées non pas une, mais deux tensions nouvelles affectant le ministère du prêtre, sans compter une tension inhérente au contexte de sortie de chrétienté.

a) *Désir de proximité et nécessité de gestion globale*

En 2002, le théologien missiologue sud-africain d'origine allemande Fritz Lobinger a proposé de distinguer deux ministères profondément différents, celui de proximité qui caractérise le « prêtre corinthien » ou « prêtre de communauté », et celui de « prêtre paulinien » ou « prêtre doyen ²¹ ». Certains prêtres sont amenés à exercer un ministère pour lequel ils ne sont pas formés ou qu'ils ne souhaitent tout simplement pas exercer. Cela génère une tension. Le ministère de proximité est caractérisé par la stabilité et l'enracinement, correspondant parfaitement aux orientations pastorales de la Contre-Réforme catholique à la suite du Concile de Trente. Héritée du Moyen Âge, la compréhension de ce qu'est une paroisse engendre une structure sous la forme d'un maillage territorial le plus dense possible. Il faut ici insister. Il est très difficile d'avoir une compréhension précise du ministère pastoral autrement qu'à partir de cet imaginaire de prêtre « tridentin/de communauté », typique par sa proximité. Cela a tellement marqué les comportements et imprégné toutes les relations pastorales dans l'univers catholique que l'on ne peut pas sortir de ces catégories par de simples exhortations ou projets théoriques.

Cependant, dans un avenir proche, la mutation des perceptions et des faits vers un prêtre de type « doyen » va s'accroître, au fur et à mesure que le ministère presbytéral se modifiera pour faire face à la forte réduction du nombre de prêtres prévisible dans les cinq à dix années à venir. Mais ce qui est considéré comme prioritaire et qui serait attendu par les membres des communautés chrétiennes va plutôt dans le sens d'un ministère de prêtre de communauté. Cette tension ne va donc pas disparaître ces prochaines années. Bien au contraire, il est probable qu'elle soit de plus en plus forte.

21. P. M. ZULEHNER – Fr. LOBINGER, « Priests for Tomorrow », dans *The Tablet* (2003), sur Internet : <http://www.thetablet.co.uk/article/3670> (consulté le 1/3/2011), traduit de l'allemand dans *Christ in der Gegenwart* (2002). En français comme premier chapitre de Fr. LOBINGER, *Qui ordonner ? Vers une nouvelle figure de prêtres* (Pédagogie pastorale, 6), Bruxelles, 2008.

b) *Porter la transcendance et animer le social*

Une autre tension peut être située sur un axe vertical. Il s'agit pour le prêtre diocésain d'assumer à la fois tout ce qui touche au sacré et à la transcendance dans son ministère, ainsi que la dimension d'animation sociale structurellement essentielle aux communautés chrétiennes. J'ai repris d'une réflexion en théologie sacramentaire les expressions de « chaman » *versus* « animateur social »²². Le mode d'action change de l'une à l'autre figure, mais non pas nécessairement l'action elle-même. Le prêtre peut très bien accomplir le même acte dans le cadre d'un sacrement ou bien d'un entretien de type pastoral : mais selon le contexte, il adopte une posture autre et l'efficacité de ce qu'il fait est comprise selon d'autres paradigmes. « Le pouvoir performatif ne réside pas dans les mots mais dans le consensus social qui les valide »²³. La mutation est considérable, ainsi que le déplacement auquel le prêtre est contraint.

c) *La lente intégration de ces mutations dans les recherches et les discours « officiels »*

Un peu partout en Europe, la gestion de cette mutation et de la forte diminution des moyens humains (ordonnés ou non) est surtout pragmatique. Dans les ouvrages de responsables pastoraux, de théologiens ou encore les livres à destination d'un large public, les réactions peuvent se répartir en trois grands types²⁴.

1) Un aggiornamento laborieux. Des structures sont mises en place sous la pression des mutations sociales et surtout de la récession typique de l'entrée en postchrétienté. Ici, on pourrait mentionner les tentatives de faire évoluer concrètement le ministère du prêtre diocésain. Pour la France, on ne peut pas ignorer ce qui s'est vécu pendant vingt ans dans le diocèse de Poitiers et dont un livre rend compte du point de vue des prêtres²⁵. On peut aussi se reporter à deux autres ouvrages où des prêtres se racontent, des Français dans celui dirigé par

22. Chr. BOUREUX, *Une symbiose du fait et du sens*, dans *Lumière et Vie*, 270 (2006), p. 27-43.

23. *Ibid.*, p. 39.

24. Notons ici sans développer que ces trois types influencent aussi les modalités de formation des futurs prêtres. Signalons ici une recherche de grande ampleur menée en Allemagne à l'occasion d'une thèse en théologie pratique par M. NICOLAY, *Zeitgerechte Priesterbildung. Berufsbiografische Analysen – systematische Vergewisserung – pastoraltheologische Perspektiven* (Tübinger Perspektiven zur Pastoraltheologie und Religionspädagogik, 30), Münster, 2007. Voir aussi l'enquête italienne et son analyse par L. BRESSAN (cf. note 15).

25. Mgr ROUET et 250 prêtres de son diocèse, *Des prêtres parlent*. Paris, 2007.

Jean-Louis Souletie avec un souci de relecture théologique²⁶, et des Suisses dans celui dirigé par Michel Salomolard et Maxime Morand, plus orienté vers le style du « pur » témoignage²⁷.

Exceptés les récits de prêtres ayant quitté le ministère dans le troisième de ces ouvrages, leur caractéristique est le refus de la fatalité et un tâtonnement animé d'une confiance en un Dieu incarné dans l'histoire, en la personne de Jésus Christ, messie crucifié et ressuscité. Les évêques et prêtres s'engagent en suivant des options cohérentes avec les principes théologiques mis en avant au concile Vatican II. Le point commun de ces tendances est d'appréhender l'Église comme le peuple de Dieu, une communauté bien concrète dans laquelle existent des ministères et des états de vie différents. La communauté chrétienne est première, car hier comme aujourd'hui, il n'existe pas durablement de chrétien seul ou isolé. Et la tradition catholique a toujours affirmé que la communauté n'existe pas sans ministre ordonné, sans prêtre en son sein et à son service.

2) Un évitement explicite ou subtil. Quelques-uns essaient de continuer comme si de rien n'était. Dit autrement, cela consiste à pratiquer une forme d'évitement plus ou moins explicite. Positivement, cela permet aux communautés locales de vivre le quotidien de leur foi nourri par une pratique sacramentelle. Mais ce type d'attitude est aussi le signe d'un désarroi.

Les politiques mises en œuvre sont alors caractérisées par la recherche de prêtres à tout prix. L'effacement progressif et pour le moment inéluctable du prêtre de proximité a conduit, au moins en France et en Belgique, à réaffecter dans la pastorale territoriale des prêtres diocésains qui accomplissaient leur ministère hors des paroisses (enseignement, pastorale caritative ou hospitalière, prêtres au travail, etc.). Les résultats de cette tentative de maintenir des effectifs territoriaux suffisants furent parfois satisfaisants, parfois désastreux tant pour des communautés que pour certains prêtres. Dans le même sens, l'insertion de prêtres religieux dans la pastorale territoriale, au risque de les couper de leur vie communautaire ou de leur vocation spécifique, montre l'urgence de parer au plus pressé sans prendre la mesure des

26. J.-L. SOULETIE (dir.), *Prêtres dans le souffle de Vatican II*, Paris, 2010.

27. M. SALAMOLARD et M. MORAND (dir.), *Prêtres, et après ? L'Avenir des paroisses et de l'eucharistie*. Saint-Maurice, 2011. Le livre présente des récits de prêtres suisses francophones, presque tous originaire du diocèse de Sion, alternant six prêtres en ministère avec sept prêtres ayant quitté le ministère (augmenté de petits textes de trois de leurs épouses).

spécificités de vocation. Notons enfin que le recours aux prêtres pensionnés de plus en plus âgés est révélateur de cette option pastorale.

L'ultime tentative en cours pour maintenir le maillage territorial contre vents et marées consiste à intégrer dans la pastorale territoriale des « prêtres venus d'ailleurs », principalement de Pologne et du continent africain en ce qui concerne la France et la Belgique. Phénomène totalement nouveau et inattendu dans l'Église catholique, les prêtres venus d'ailleurs sont en passe de constituer le tiers du clergé des Églises occidentales. Cette situation pose de nombreuses questions complexes, tant anthropologiques que théologiques et même très pratiques. Les « déplacements » que les communautés sont appelées à vivre ne sont pas moins importants que ceux vécus par les prêtres eux-mêmes : langue, culture, mentalité, rite liturgique, type de vie et de pastorale, vie d'Église, etc.²⁸

Cet évitement peut être plus subtil : on se concentre par exemple sur des questions importantes, mais en se détournant d'une réflexion fondamentale. L'exemple des écrits sur le célibat des prêtres est notable, alors que les recherches empiriques précitées n'en font pas une fixation. Cela peut empêcher une réflexion ecclésiologique plus globale. L'autre forme plus subtile d'évitement est le *positive mind*, une « pensée positive » qui veut montrer le bon et le bien²⁹. Cela peut faire du bien, en effet, pour un moral mal en point. C'est une manière honorable d'éviter une dépression individuelle et communautaire. Mais est-ce que cela permet de traverser la crise en construisant un horizon possible ?

3) Un repli identitaire. Rappelons d'abord que l'Église catholique institutionnelle a subi à l'époque contemporaine un vaste et profond mouvement de sécularisation qu'elle ne souhaitait pas. Il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que se multiplient les considérations positives sur la nouvelle place de l'Église catholique dans des sociétés

28. Cf. A. BORRAS, « Ces prêtres venus d'ailleurs... Une réalité complexe, un dossier délicat », dans *Prêtres diocésains*, 1443 (2007), p. 283-296 ; J. FORGEAT, « Prêtres venus d'ailleurs. Observations sur la présence de près de 1 300 prêtres, venant d'ailleurs et présents aujourd'hui dans les diocèses de France », dans *Prêtres diocésains*, 1466 (2010), p. 11-22 ; D. R. HOGE – A. OKURE, *International Priests in America. Challenges and Opportunities*. Collegeville, Liturgical Press, 2006 [vaste recherche sociologique sur le sujet] ; A. JOIN-LAMBERT, « Sujet brûlant » [dossier : *Des Prêtres venus d'ailleurs*], dans *Spiritus*, 199 (2010), p. 176-183 ; aussi en espagnol, dans *Spiritus Edición hispanoamericana* 51/2, n° 199 (2010), p. 32-39 ; *Presbiteri di altre nazioni in servizio nelle diocesi italiane = Orientamenti pastorali*, 54 (2006), p. 30-62.

29. Par exemple Th. BRENTI, *Ils revinrent tout joyeux. 72 prêtres racontent la plus belle histoire de leur vie*, 2010.

affranchies du système de chrétienté. Certains catholiques, individuellement ou en groupe, ordonnés ou laïcs, refusent encore plus ou moins d'entrer dans ce nouveau rapport au monde. Dans ces milieux, on cultive une image du prêtre entièrement façonnée par la théologie du sacerdoce presbytéral des cinq siècles précédents et surtout du XIX^e siècle. Ces courants et mouvements affrontent ainsi la crise liée aux mutations par un recours à une identité plus affirmée et en rupture affichée avec la culture et la société émergente. La version la plus caractéristique est la réaction des milieux dits « traditionalistes »³⁰.

III. UN QUESTIONNEMENT THÉOLOGIQUE « EN TROIS CONCILES »

1. La fin du curé du Concile de Latran IV ?

Autour de la figure du prêtre diocésain, et particulièrement du curé, se concentrent des enjeux directement liés à la notion plus spécifique de *sacerdos proprius* ou curé. En bref, à partir du Concile de Latran IV (1215), chaque fidèle catholique a un prêtre qui lui est propre, un *sacerdos proprius*, chargé de l'accompagner dans sa vie chrétienne pour son salut éternel. Le numéro 21 des Constitutions impose comme minimum à chaque fidèle la confession annuelle à son *sacerdos proprius*, à moins que celui-ci ne l'autorise à se confesser à un autre prêtre, et la communion annuelle à moins que le *sacerdos proprius* ne juge qu'il doit s'en abstenir.

L'Église catholique s'est structurée depuis des siècles par un système de maillage territorial le plus dense possible, afin que tout fidèle ait accès aisément à son *sacerdos proprius*. Si les obligations sacramentelles ne sont plus aujourd'hui formulées de la même manière, la structure demeure, avec cette volonté d'être présent partout et pour tous. L'imaginaire et les représentations sont profondément marqués par cette option, qui est pourtant impossible à appliquer dans les faits.

Retenons-en deux questions. L'Église doit-elle prétendre être présente partout où vivent des hommes et des femmes aujourd'hui, dans toutes leurs réalités sociales ? Ne faut-il pas inventer d'autres modes de présence et abandonner le quadrillage du sol européen ? Cela

30. Comme le manifeste par exemple l'ouvrage de St. HEIDEMANN, *Le Prêtre Image du Christ* (cf. note 4).

ne signifie pas pour autant abandonner la paroisse, mais seulement sa systématisation³¹. La seconde question concerne les autres continents. Sommes-nous confrontés à une spécificité européenne marginale au regard du reste du monde, marginalité destinée à demeurer comme telle ? Ou cette situation est-elle annonciatrice de ce qui surgira ailleurs selon des délais plus ou moins longs en fonction de multiples paramètres ? D'un point de vue théologique, qu'est-ce qui est souhaitable ? Et en fonction de quels critères peut-on discerner les options à prendre ?

2. Une mise en question de l'ontothéologie du Concile de Trente liée au ministère de prêtre ?

Il est assez étonnant que peu d'écrits sur les mutations du ministère et de l'identité du prêtre aient été plus loin qu'un diagnostic, soit sur le mode de l'essai polémique³² soit sur un mode plus intuitif³³. Même s'ils sont peu accessibles au monde francophone, par la langue et surtout par le contexte spécifique de l'Allemagne et de l'Autriche, il faut recommander deux ouvrages récents de Rainer Bucher³⁴. De nombreux ouvrages ou articles ont bien du mal à sortir des représentations héritées des cinq derniers siècles. On peut suggérer deux causes à cela.

D'une part, l'universalité et la centralisation de l'Église catholique entravent une réflexion spécifique à un contexte géographique donné, qui risquerait de mettre en péril une certaine homogénéité théologique et pastorale. Si les publications sur les prêtres au cours de l'*Année du prêtre* promulguée par le pape Benoît XVI (2009-2010) ont été très

31. Parmi les nombreux écrits sur le sujet, je relève : O. BOBINEAU, A. BORRAS, L. BRESSAN, *Balayer la paroisse ? Une institution catholique qui traverse le temps*, Paris, 2010.

32. Par exemple récemment P. MAIRE, *Prêtres autrement. Ouvrons le débat*, [imp. Paris], 2008.

33. Ainsi Fr. LOBINGER, *Qui ordonner ?* (cf. note 21).

34. R. BUCHER, *Priester des Volkes Gottes : Gefährdungen – Grundlagen – Perspektiven*, Würzburg, 2010 ; Id. – J. POCK (dir.), *Klerus und Pastoral* (Werkstatt Theologie. Praxisorientierte Studien und Diskurse, 14), Vienne – Münster, 2010. En français, on peut évoquer ici dans la fin des années 1990 l'ample recherche dirigée par J. KERKHOF, non dénuée d'aspects polémiques, *Des prêtres pour demain. Situations européennes* (Théologies), Paris, 1998 [avant en anglais : 1995] ; ou encore J. BUR, *La Spiritualité des prêtres* (Théologies), Paris, 1997.

nombreuses en toutes langues³⁵, elles furent le plus souvent générales et peu originales, probablement d'abord en raison de cette catholicité³⁶.

La seconde raison est plus subtile. Les études empiriques et les témoignages montrent que les prêtres eux-mêmes adaptent leur ministère tout en se nourrissant avec profit intellectuel et spirituel du meilleur de la tradition des deux derniers siècles. Ceux qui ne trouvaient plus leur place sont en général partis vers d'autres horizons professionnels, affectifs et sociaux. Les « départs » de prêtres dans les années 2000 sont certes à comprendre dans un tout autre contexte que les grandes vagues de « départs » des années 1960 et 1970, mais les prêtres concernés ont en commun une insatisfaction quant à leur vie quotidienne³⁷. Ceux qui restent portent parfois le poids du jour avec peine, mais ils ont suffisamment de motifs et d'enthousiasme pour continuer leur ministère dans un contexte ecclésial profondément instable³⁸. Dans chacun de ses numéros, la revue mensuelle *Prêtres diocésains* est une parfaite illustration de cette résolution lucide, à la fois âpre et sereine, à poursuivre la mission reçue.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'ontologie du prêtre développée au Moyen Âge pour rendre compte du sacrement de l'ordre ne soit pas ou peu questionnée. Le Concile Vatican II avait pourtant renoncé « à parler du prêtre de manière absolue, dans son unique lien avec Dieu, ou à partir d'une ontologie du prêtre basée uniquement sur la théologie du caractère et la christologie³⁹ ». Faudrait-il reprendre cette question cinquante ans plus tard ? Une réflexion approfondie sur cette question permettrait au moins de faire le point avec les outils de la pensée contemporaine, quitte à se réorienter vers d'autres dimensions comme l'ecclésiologie.

35. 140 articles et ouvrages référencés dans l'*Elenchus bibliographicus* 2011 des *Ephemerides theologicae lovanienses*.

36. Par exemple G. CAPUTA – J. FOX, *Priests of Christ in the Church for the World*, Jerusalem, 2010.

37. Voir les récits dans M. SALAMOLARD – M. MORAND (cf. note 27).

38. Voir en contexte français Mgr ROUET et 250 prêtres de son diocèse (cf. note 25) ; J.-L. SOULETIE (cf. note 26) ; A. CABES – Fr. VAYNE, *Des nouveaux prêtres*, Paris, 1992 ; *Le Prêtre et la Société. Colloque tenu à Ars, du 14 au 16 février 2005*, Paris, 2005.

39. J. FAMERÉE, « L'Enseignement de Vatican II sur le ministère du prêtre », dans *Mélanges de Sciences religieuses*, 68 (2011), p. 29-41, ici 36 [numéro 1 thématique sur *Le Prêtre*].

3. Assumer (« recevoir ») le Concile Vatican II

Les recherches en sociologie précitées apportent à la théologie deux interpellations : d'abord l'utilité de recherches empiriques pour dégager un questionnement pertinent, y compris sur des sujets essentiels à la vie et la tradition de l'Église comme le prêtre ; ensuite l'attention à penser les ministères selon des composantes humaines et pas seulement à partir d'un idéal typique, aussi bien fondé théologiquement soit-il ⁴⁰. La perspective sociologique est cependant tout à fait insuffisante pour rendre compte de la complexité de ce « métier » pour lequel Dieu est fortement concerné. Mais elle permet de mettre l'accent sur la dimension ecclésiale qui structure ces ministères.

Parmi les réflexions théologiques et magistérielles de première importance, le retour aux orientations et affirmations du Concile Vatican II est une voie à explorer en priorité. Ce qui est développé spécifiquement dans le décret *Presbyterorum ordinis* n'est pas encore passé dans les faits et les mentalités ⁴¹. Deux articles récents de Joseph Famerée et Gilles Routhier reviennent avec pertinence sur ce texte et sur sa réception ⁴². Ils montrent que c'est surtout l'ecclésiologie qui est en jeu dans la question du ministère presbytéral. Il faudrait encore et toujours revenir à la constitution sur l'Église *Lumen gentium*, et notamment l'articulation du sacerdoce ministériel avec le sacerdoce commun en vue de constituer le peuple de Dieu. « C'est à partir du ministère du prêtre dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui qu'il faut penser son identité, sa vie et sa spiritualité, et non l'inverse ⁴³. » La réflexion théologique et pratique n'est en tout cas pas encore achevée, notamment en ce qui concerne les nouvelles questions provoquées par la mutation du ministère du prêtre (diocésain).

40. Voir W. BECK, « "Also mich hat noch nie jemand gefragt, wie ich so lebe." Ein "Jahr des Priesters ?" Von Einheitlichkeitsfiktionen und Wahrnehmungsdefiziten », dans BUCHER – POCK (dir.), *Klerus und Pastoral* (cf. Note 34) p. 223-231. Il s'y interroge notamment sur la figure du curé d'Ars choisi comme emblématique pour l'*Année du prêtre*.

41. Je rejoins ici l'analyse de L. BRESSAN, « Mutamenti dell figura del prete in Italia », dans *Orientamenti pastorali*, 54 n° 10 (2006), p. 12-20, ici 19.

42. J. FAMERÉE (cf. note 39) ; G. ROUTHIER, « L'Écho de l'enseignement de Vatican II sur le presbytérat dans la situation actuelle », dans *Revue théologique de Louvain*, 41 (2010), p. 86-111 et 161-178.

43. J. FAMERÉE (cf. note 39), p. 41.

IV. VERS UN MINISTÈRE PRESBYTÉRAL FONDAMENTALEMENT PASCAL ?

La récession, et parfois déjà l'effondrement, de la présence et de l'influence de l'Église catholique dans la société occidentale européenne contient une invitation ferme à évaluer cette mutation d'un point de vue théologique et à y réagir de manière spirituelle. C'est la seule manière de continuer à vivre en chrétien avec persévérance et espérance dans des situations difficiles et troublantes pour la foi. Cela est d'autant plus vrai pour les prêtres. Découvrir et approfondir une spiritualité et une pastorale pascals s'impose alors comme une nécessité vitale⁴⁴.

Tout chrétien – et donc tout prêtre – a pour Maître et Seigneur Jésus, un homme qui a connu l'échec radical, un crucifié que les chrétiens croient ressuscité. La foi chrétienne a en son cœur le mystère pascal, qui renouvelle notre regard. Être de l'Église, c'est croire en une ouverture toujours possible, espérer et être porteur d'espérance. Tout prêtre doit aujourd'hui ouvrir aux croyants occidentaux des pistes pour comprendre ce qu'ils vivent en Église, à l'aide d'une théologie du mystère pascal, passage bien mystérieux qui seul peut donner sens à la croix. Tout prêtre est alors le ministre du mystère pascal vécu au quotidien par les chrétiens. Il est appelé lui-même sur cette voie âpre, à la suite du Christ et de sa Bonne Nouvelle.

44. Cf. A. JOIN-LAMBERT, « Une spiritualité pascalle pour la pastorale aujourd'hui », dans *Prêtres diocésains*, 1438 (2007), p. 15-25.